

SOMMET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

6 MARS 2014 – BRUXELLES



« Dialogue public-privé pour un nouveau partenariat économique entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre »

Des personnalités africaines et européennes prennent l'initiative

Dans la perspective du 4^{ème} Sommet UE-Afrique des 2 et 3 avril 2014, trente personnalités d'Afrique et d'Europe ont pris la parole le 6 mars à Bruxelles, devant 130 participants, pour se prononcer en faveur d'un nouveau partenariat UE-Afrique.

Elles ont affirmé la nécessité de changer radicalement les rapports entre l'Afrique et l'Europe pour engager un dialogue d'égal à égal, fédérant les acteurs publics et privés avec la participation active des sociétés civiles des pays des deux continents.

L'Afrique et l'Europe ont besoin de repenser leur partenariat et de le renforcer en créant de nouvelles solidarités pour promouvoir, dans la mondialisation, la paix, le développement durable, la gouvernance et l'universalisme de demain, riche de tous les particuliers.

L'Europe est porteuse d'un modèle de création d'une communauté pacifique dont l'identité plurielle peut être source d'inspiration pour l'Afrique, une et multiple. L'Afrique, qui cherche à relever les défis d'un développement endogène, de la réinvention de la démocratie et de l'unité dans la diversité, peut aider l'Europe à redevenir un acteur de sa croissance propre, comptant dans le monde.

Dans un contexte démographique exceptionnel, l'Afrique doit accélérer les investissements, les coopérations et les projets concrets dans des domaines essentiels (agriculture, énergie, infrastructures,...) pour créer les conditions d'une croissance durable et inclusive répondant aux besoins des populations.

L'Europe, dont la part de marché est en recul sur le continent, doit changer de lunettes pour assimiler la métamorphose en cours et être ouverte sur l'Afrique pour :

- *favoriser une stratégie de co-développement industriel,*
- *revoir sa politique commerciale et réorienter les accords de partenariat économique (APE) vers l'objectif prioritaire de l'intégration régionale,*
- *développer des coopérations dans l'éducation, la formation et le financement de l'économie.*

Sur ces questions-clés mises en débat le 6 mars à travers les enjeux des secteurs agricole et de l'énergie, les intervenants ont proposé d'aller plus loin en prenant des initiatives pour développer des solidarités humaines et productives dans l'intérêt mutuel du développement de l'Afrique et de l'Europe.

- **Premier investisseur en Afrique, au regard de son stock d'actifs sur place, l'Europe a une responsabilité considérable comme acteur du développement productif** du continent. Ses IDE doivent s'accélérer, contribuer au développement des capacités productives et de transformation locales. La création de co-entreprises, par exemple dans les filières agricoles, les partenariats entre entreprises européennes et africaines pour conquérir des marchés extérieurs doivent être encouragés.
- **Les échanges commerciaux, essentiels aux deux partenaires, doivent être rééquilibrés et les APE donner la priorité à l'intégration régionale en privilégiant une approche différenciée, tenant compte des spécificités et des réalités locales.**

L'accord APE entre la CEDEAO et l'UE, bouclé au niveau technique en février 2014, n'écarte pas les interrogations des acteurs ; il nécessite **l'implication permanente des sociétés civiles, et notamment des entreprises, dans sa mise en œuvre.**

Les APE doivent être un levier en termes de développement à condition qu'ils s'accompagnent d'efforts et de politiques des pays africains pour :

- opérer une transition fiscale, une harmonisation des droits et un renforcement des institutions ;
- structurer les marchés locaux et encourager les échanges commerciaux pour bâtir des espaces économiques régionaux intégrés dans une Union africaine favorisant les échanges intracontinentaux. Dans le secteur agricole, la mise en place de dispositifs pour structurer des filières et réseaux commerciaux au niveau régional, de politiques agricoles et la création d'une Union panafricaine de l'agro-alimentaire sont proposés pour valoriser les ressources locales.

L'expérience européenne en matière d'intégration régionale doit permettre d'engager un dialogue constructif.

- **Dotée d'impressionnantes ressources humaines, l'Afrique doit relever les défis de l'éducation et de la formation pour offrir à sa jeunesse des perspectives d'emplois utiles au développement.**

Face au manque criant de qualifications et de compétences dans tous les secteurs et à tous les niveaux, les Etats doivent repenser leur stratégie en matière d'éducation et les entreprises sont un acteur-clé de la formation.

Les intervenants se sont prononcés en faveur d'un **dialogue étroit entre les établissements d'enseignement et le secteur privé**, encouragé à recruter une main d'œuvre locale, et pour un **développement de l'utilisation des technologies numériques** qui transforment les méthodes d'apprentissage.

La coopération de l'UE est nécessaire pour :

- soutenir le renforcement des systèmes d'éducation et de formation et la diffusion des nouvelles technologies, qui réclament des financements pérennes ;
- fournir un accompagnement en méthodologie (statistiques, identification de filières, ...), en ingénierie de l'éducation et en formation de formateurs ;
- susciter des partenariats entre universités européennes et africaines (transferts de savoirs, création de cursus, échanges d'étudiants et d'enseignants, ...) ;
- valoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains.

- **Des ressources privées et publiques doivent être mobilisées pour l'investissement productif et la réalisation d'infrastructures.**

Même si le paysage bancaire et financier évolue avec le développement de banques africaines et de bourses régionales, signe d'une réappropriation de leur économie par les Africains, **il faut renforcer les circuits de transformation de l'épargne** pour la mettre davantage à disposition de l'économie réelle.

L'accès au financement reste en effet le 1^{er} obstacle au développement des entreprises et à la création de PME, trop peu nombreuses. Les banques doivent favoriser les projets entrepreneuriaux en créant des outils financiers et en réévaluant leurs conditions de prêts.

Le secteur énergétique peut être pilote pour créer une industrie et une culture financières en Afrique. Le financement des infrastructures réclame la mise en place de véhicules d'investissement spécifiques et innovants, privilégiant le long terme. **Les banques et les Etats ont un rôle essentiel à jouer** : les premières en créant des produits d'épargne dédiés au financement de projets énergétiques ; les seconds en développant le marché obligataire et en créant des instruments de garantie. La constitution de cette finance publique est nécessaire pour partager les risques –avec le soutien de fonds européens – et encourager les investissements publics et privés.

L'Europe et l'Afrique partagent un même défi de financement à long terme de l'économie et doivent engager un dialogue sur les politiques à concevoir pour le favoriser.

Le Sommet de la Société civile a été organisé par Confrontations Europe et ASCPE-Les Entretiens européens, en partenariat avec de nombreux acteurs :

Ministère des Affaires étrangères, France – Commission Européenne – OIF Organisation Internationale de la Francophonie – CC UEA Bruxelles – CCI Burkina Faso – CIAN – FIAB – Afrique Inside – CADE – FARM – OFAD – 2iE - Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP – EDF – IGIP Afrique – Orange – Sodepal – Sedep – PAI Partners – I&P – BEI – BMS – IFC – IC Publications.

Les intervenants : **André-Franck Ahoyo**, consultant, projet OHADA-IFC Groupe Banque mondiale ; **Fabrice André**, directeur Qualité et RSE, Orange Afrique, Moyen-Orient et Asie ; **Erja Askola**, Trade Affairs manager, DG Commerce, Commission européenne ; **Bruno Barroux**, directeur du département Infrastructure et Energie, SEDEP ; **Anthony Bouthelier**, président délégué du CIAN ; **Olivier Bousige**, directeur adjoint de 2iE Technopole ; **Pascal Canfin**, ministre français délégué chargé du Développement ; **Alessandro Carano**, conseiller de direction et chef d'unité, département Stratégie, Banque européenne d'investissement ; **Hervé Cronel**, conseiller spécial, cabinet du secrétariat général de la Francophonie ; **Jean-Christophe Debar**, directeur de FARM ; **Mamadou Daffé**, directeur des opérations, et **Soufiana Diarra**, directeur commercial, Banque malienne de solidarité (BMS) ; **Fatou Diome**, écrivaine ; **Claude Fischer**, présidente de Confrontations Europe ; **Erica Gerretsen-Phipps**, chef d'unité adjointe, DG EuropeAid, Commission européenne ; **Philippe Herzog**, président fondateur de Confrontations Europe, conseiller spécial du commissaire européen Michel Barnier ; **Christine Heuraux**, directrice Appui à la formation, direction du Développement international, EDF ; **Philippe Hugon**, professeur émérite, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense ; **Vanessa Jacquelain**, économiste, département Afrique subsaharienne, Agence française de développement ; **Jacques Nyemb**, avocat, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP ; **Sergueï Ouattara**, président de la Chambre de Commerce UE-Afrique ; **Roland Portella**, président de la CADE ; **Beseat Kiflé Sélassié**, poète et écrivain ; **Jean-Michel Severino**, président d'I&P ; **Olivier Stintzy**, associé, groupe Edifice Capital, responsable du Fonds Infrastructure PPP Africa ; **Mathieu Tankoano**, directeur IGIP-Afrique au Burkina Faso ; **Franck Tapsoba**, directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ; **Catherine Véglio-Boileau**, directrice des rédactions, Confrontations Europe ; **Lionel Zinsou**, président de PAI Partners ; **Simone Zoundi**, PDG de Sodepal-SA, présidente de la FIAB.